

1^{er} SEMESTRE EN IMAGES

Record de participation pour la rando VTT dimanche 12 mars proposé par le Vélo-club loisirs de l'Elle.
Cent dix participants se sont lancés sur les routes et chemins pour, au choix, 20 km ou 40 km.



L'Entente omniloisirs de l'Elle (Eole) a organisé sa première bourse de puériculture, dimanche 12 mars, à la Maison des associations. Un succès pour les organisateurs. Après cinq mois d'existence, cette jeune association affiche un dynamisme prometteur.

Entourée de Philippe Gosselin, député, et de Jean-Claude Braud, conseiller départemental, Maryvonne Raimbeault, maire, a accueilli, samedi 18 mars, les jeunes majeurs à la cérémonie de citoyenneté.
Lors de cette cérémonie, leurs cartes d'électeurs leur ont été remises.



Dans le cadre du festival « Jeunes en scènes », 21 élèves du collège Jean Grémillon ont chanté au haras de Saint-Lô, vendredi 21 avril, chaussés de bottes en caoutchouc.
Accompagnés par Malo, à la batterie, Enora et Léane, à la guitare et Gwenaëlle Le Rallec, au piano, ils ont alterné chansons en français, en anglais et un mashup mêlant à la fois *Aïcha*, de Khaled et *Cheap Thrills*, de Sia. Le public était conquis, une partie de l'équipe du festival les a rejoints pour danser leur flashmob sur leur chanson de rappel. Pari réussi pour cette joyeuse chorale !



Un petit déjeuner à l'anglaise servi le jeudi 23 mars matin au CE2-CM1

Hypercholestérolémie, diabète, manque d'activité physique, tabac... Autant de facteurs qui augmentent les risques de développer une maladie cardio-vasculaire, première cause de mortalité en France. Pour informer et prévenir, le Secteur d'action gérontologique de l'Elle a organisé, en partenariat avec la Mutualité française Normandie, une après-midi de rencontre sur le thème de la prévention des maladies cardiovasculaires. Gratuite et ouverte à tous, l'opération « Prenez votre cœur en main » a eu lieu mardi 9 mai et a débuté par une conférence animée par le Dr Olivier Stchepinsky, cardiologue et tabacologue. Les participants ont pu ensuite rencontrer différents intervenants autour des nombreux stands et ateliers.



Le HBCE fête ses 20ans
samedi 27 mai 2017
A la salle des associations de Saint Clair sur elle

Le Handball club de l'Elle a fêté le 27 mai ses 20 ans.
Un tournoi de handball ouvert à tous et une petite kermesse a été organisée l'après-midi.
Le soir, un concert du groupe Avis de Tempête, proposant des chants Marins, a résonné au stade.
La soirée s'est terminée avec un repas paëlla.



FOOTBALL CLUB DE L'ELLE



Samedi 17 juin, le Football Club de l'Elle a organisé la journée nationale des débutants. Plus de 600 enfants étaient réunis sur le stade Cédric LEPLEY. Ce fut l'occasion de découvrir les nouveaux vestiaires mis à disposition par Saint-Lô Agglo.

S
A
I
N
T
C
L
A
I
R
S
U
R
L
E
L
L
E

SAINT CLAIR' INFOS - N°13 -



Jun 2017

MOT DU MAIRE



Nous venons de vivre 4 dimanches d'élections. Les électeurs de St Clair (666 au total) se sont mieux mobilisés qu'au niveau national. C'est une preuve de vitalité de la démocratie. Je les en remercie.
Le Conseil Municipal va désigner le 30 juin, 3 d'entre eux qui vont participer à l'élection des sénateurs le 24 septembre.

La réception des travaux de la rue du Pont de la Pierre était programmée le 20 juin. Plusieurs observations ont été formulées et des points sont à modifier. Les pépinières d'Elle finiront l'implantation des massifs après l'été pour une bonne reprise des diverses plantations.

Les travaux de la maison de santé ont débuté. Un article y est consacré.

Les vestiaires du stade Cédric LEPLEY ont été mis à disposition du Football Club de l'Elle, ce qui leur a permis d'accueillir une manifestation de grande envergure : plus de 600 enfants de 6 à 9 ans pour la journée nationale des débutants le samedi 17 juin.

De nouveaux services sont à votre disposition (visio-accueil, bornes recharges véhicules électriques, Maison Assistantes Maternelles,...)

La commune s'est inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris. Elle a obtenu le 3^{ème} prix en 2016. Cette récompense est l'affaire de tous. C'est grâce au fleurissement de vos maisons, de vos commerces que nous pourrions progresser. Je vous remercie pour votre investissement à nos côtés.

Les associations vous proposent au fil des mois des manifestations variées. Le Conseil Municipal est sensible à leur motivation pour rendre la vie à St Clair sur l'Elle agréable et source de lien social.

Il me reste à vous souhaiter un agréable et bel été.



Bien à vous.

Le Maire
Maryvonne RAIMBEAULT

Réalisé par l'équipe municipale

AGENDA



1^{er} juillet 2017

Kermesse du groupe scolaire Coccin'Elle



9 juillet 2017

Tourni de pétanque organisé par les APE école primaire et collège Près du stade (parking poids lourd)

RAPPEL

Ramassage des ordures ménagères semaine du 15 août :
Vendredi 18 août 2017 au lieu du jeudi 17 août.



Samedi 9 septembre 2017

Forum des associations au centre sportif de l'Elle

Dimanche 8 octobre 2017 à 12 h

Journée des retrouvailles des St Clairais organisée par l'association des cheveux Blancs



NOUS CONTACTER

Commune de St Clair sur l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant
50680 ST CLAIR SUR L'ELLE

Tél : 02 33 05 85 92

Vous pouvez nous contacter par mail :
habitants.saintclairsurelle@orange.fr

Infos commune :
Site Internet : www.saintclairsurelle.fr

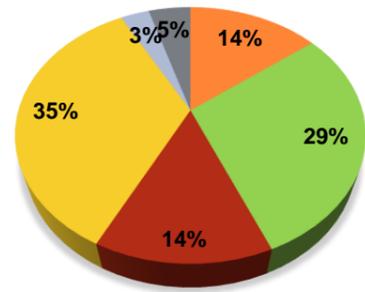
Ouverture secrétariat mairie :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi: 10h-12h
mardi 9h-12h et 15h-18h30

Restauration et accueil périscolaire
Tél : 02 61 52 02 40

BUDGET COMMUNAL

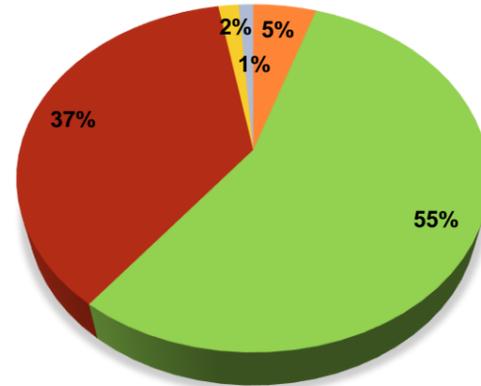
Le budget de la commune se divise en 2 parties : une section fonctionnement et une section investissement.
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2016 à 475 197.52 €. Les recettes de fonctionnement se sont élevées pour 2016 à 609 532.75 €.

Dépenses de fonctionnement réalisées 2016



- Charges à caractère général (eau, élect., fournitures, contrats de maintenance, tél,...)
- Charges de personnel
- Reversements au Syndicat scolaire de l'Elle pour TAP + Trésor Public
- Autres charges (part. syndicat scolaire de l'Elle, subv. Assoc., indemnités élus,...)
- Intérêts des emprunts
- Divers (amortissements,...)

Recettes de fonctionnement réalisées en 2016



- Vente de produits (mise à disposition personnel,...)
- Impôts et taxes
- Dotations et participations (Etat, département,...)
- Revenus des immeubles (poste, MDA, presbytère,...)
- Divers

La section investissement vous sera présentée dans le prochain numéro.

MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE

Les travaux de terrassement se sont déroulés fin mai, ce qui permet de visualiser l'emplacement du futur bâtiment. Le géomètre est intervenu pour délimiter plus précisément les contours.

Un constat d'huissier a été dressé en amont du chantier pour constater l'état de l'environnement dont la chaussée et les trottoirs.

L'entreprise Zanello a installé les cabanes de chantier à l'emplacement du futur parking.

Un dispositif de drainage va être réalisé pour éliminer les risques d'excès d'eau dus à la présence de sources.

La construction va démarrer début juillet et se poursuivra après les congés annuels de l'entreprise. La fin des travaux est prévue pour l'été 2018.

Les 11 entreprises retenues sont les suivantes :

- Lot 1 : VRD/Terrassement : RESEAUX & VOIRIES de Bayeux
- Lot 2 : Gros œuvre : SAS ZANELLO de Tessy-Bocage
- Lot 3 : Charpente bois traditionnelle : SAS LEPETIT Daniel de La Haye du puits
- Lot 4 : Couverture ardoises : SARL GORREGUES d'Agneaux
- Lot 5 : Menuiseries extérieures alu + portes coulissantes : SAS AMC FOLLIOT de Valognes
- Lot 6 : Menuiseries intérieures, plâtrerie sèche, plafonds suspendus : MENUISERIE PIEDAGNEL & CORNIC d'Agneaux
- Lot 7 : Chape, faïence : SARL DESVAGES REVETEMENTS de Feuguerolles-Bully
- Lot 8 : Peinture/sols souples : SAS VIGER COULEURS de Saint-Lô
- Lot 9 : Electricité : LAFOSSE ELECTRICITE de Condé sur Vire
- Lot 10 : Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaire : SARL HCPES HOUSSET de Condé sur Vire
- Lot 11 : Aménagements Paysagers : LES PAYSAGES D'ELLE NORMANDIE de Villiers-Fossard



Pendant cette réalisation, le conseil municipal prépare les conditions d'occupation des professionnels de santé. Avec ces derniers, nous sommes mobilisés pour compléter l'équipe.

SECTEUR ACTION GERONTOLOGIQUE DE L'ELLE

RESULTAT DE L'ENQUETE DE BESOINS DESTINEE AUX 60 ANS ET +

Sur le territoire de l'Elle, 1931 enquêtes ont été distribuées et 406 réponses sont revenues. Les douze communes du territoire ont répondu à cette enquête.

Les personnes ayant répondu en majorité sont nés entre 1940 et 1949 soit 38 % des réponses.

PROBLEMATIQUES SOULEVEES PAR CETTE ENQUETE

LES TRANSPORTS

41 personnes ont des difficultés dans leurs transports. Il existe sur le territoire de l'Elle, « SOLIDARITE TRANSPORTS » réservé aux personnes non imposables sans condition d'âge. Se renseigner auprès des mairies et OCITOLA sur la commune de LA MEAUFFE pour l'instant.

AMENAGEMENTS DES LOGEMENTS ET ECONOMIES D'ENERGIE

139 personnes demandent quels sont les types d'aides existantes pour l'amélioration de l'habitat.

Sur le secteur de l'Elle, le CDHAT de SAINT LO est votre interlocuteur pour toutes vos démarches : 02.33.75.62.40

ISOLEMENT DES PERSONNES

50 personnes sur le territoire de l'Elle souhaitent des visites à domicile et 60 personnes souhaitent un prêt de livres.

La suite à donner à cette enquête sera étudiée avec le CLIC, les Conseillers Départementaux et Saint-Lô Agglo.

Quelques numéros de téléphone utiles pour vos questionnements sur le maintien à domicile et les aides possibles.

C.M.S (Centre Médico Social) – 02.33.77.25.30

C.M.S : Mme LANON Accueil d'autonomie – 02.33.77.25.65

C.M.S : Mme LEMAU – 02.33.77.23.43

C.M.S : Mme BESNIER – 02.33.77.22.93

DATES A RETENIR

2 au 8 octobre 2017 : semaine bleue sur le thème « le répit des aidants »

Une animation commune inter SAG est programmée le vendredi 6 octobre 2017 après-midi.

L'intégralité des activités de la semaine bleue sera communiquée lors de la prochaine lettre d'infos.

Pour toute question concernant le SAG, vous pouvez contacter Mme RAIMBEAULT ou Mme LOQUET

FLEURISSEMENT

Compte tenu de la faible participation au concours des maisons fleuries, le conseil municipal a décidé de le remplacer par une "opération coup de coeur" dans le bourg et hameaux. Le jury sera composé de personnes extérieures à la commune. Quatre prix seront attribués sous forme de bon d'achat. (pas d'inscription à effectuer).

Les résultats seront communiqués en automne.

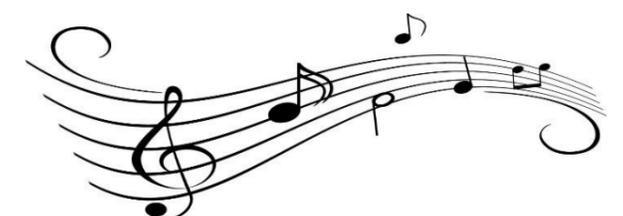
Pour le fleurissement du bourg de cette année, le thème de la musique a été retenu. Deux pianos avec des jardinières fleuries viennent décorer la place Guillaume le Conquérant.



Merci aux personnes qui ont aidé à fleurir le bourg

Thérèse LANGE

Présidente de la commission fleurissement



RANDONNEES PEDESTRES

« LES NOCTURNES DE DAYE ET DE L'ELLE 2017 »

Dates et lieux de rendez vous

VENDREDI 30 JUIN: AIREL (La forge Fallot) à 20H30

VENDREDI 07 JUILLET: SAINT FROMOND (Abbatiale) à 20H30

JEUDI 13 JUILLET: SAINT-JEAN-DE-DAYE (Mairie) à 20H30

VENDREDI 21 JUILLET: LES-CHAMPS-DE-LOSQUE (Mairie) à 20H30

VENDREDI 28 JUILLET: GRAIGNES-MESNIL-ANGOT (Mairie) à 20H30

VENDREDI 04 AOUT: AMIGNY (Mairie) à 20H00

VENDREDI 11 AOUT: PONT-HEBERT (Mairie) à 20H00

VENDREDI 18 AOUT: LA MEAUFFE (Mairie) à 20H00

VENDREDI 25 AOUT: LE-HOMMET-D'ARTHENAY (Mairie) à 20H00

VENDREDI 01 SEPTEMBRE: SAINT-ANDRE-DE-L'EPINE (Salle des fêtes) à 20H00



Pour plus de renseignements, veuillez contacter les mairies concernées.



MAISON ASSISTANTES MATERNELLES : POMME D'API D'ELLE

Une Maison d'assistante maternelle (Mam) vient d'ouvrir dans la commune. Catherine Marion et Marine Cadoret sont les créatrices de Pomme d'Api d'Elle.

Ce mode de garde, qui se développe de plus en plus, permet à plusieurs assistantes maternelles de se réunir dans un lieu et d'offrir aux familles un compromis entre une crèche et une assistante maternelle.

Trois agréments chacune pour l'instant, quatre en fin d'année, leur permettent « d'accueillir dix enfants, de 2 mois à 3 ans. » « Nous ne souhaitons pas accueillir d'enfants en périscolaire, afin d'être, toujours, totalement présentes et disponibles sur place. »

Catherine, auxiliaire de puériculture à la maternité de Bayeux pendant 35 ans, et Marine, qui a travaillé pendant trois ans à l'école de Saint-Clair-sur-l'Elle, se sont connues via des amis communs. Leur envie de ne pas « mêler travail et vie privée » les a amenées à choisir de créer une Maison d'assistantes maternelles (Mam), lieu indépendant, prévu uniquement pour l'accueil des enfants.

« Dans ce mode de garde, on accueille en dehors de chez soi, c'est notre choix professionnel. »

Dans la maison Pomme d'Api d'Elle, nichée dans une rue calme, entièrement mise aux normes et réaménagée, les pièces claires et joliment décorées sont remplies de jouets et de matériel de puériculture et forment un espace pensé et adapté pour les tout-petits.

Cette ouverture est l'aboutissement de longs mois de préparation, de recherche de l'endroit idéal, de démarches ressemblant parfois au parcours du combattant. Catherine Marion et Marine Cadoret vont pouvoir enfin mettre en route ce qui leur tient à coeur : « Accueillir et accompagner l'enfant dans son autonomie en favorisant son épanouissement et son bien-être. » Elles envisagent de participer aux activités proposées par le Réseau Enfants Parents Assistant(e)s Maternel(les) (Repam), dans les mois à venir.

Contact : Pomme d'Api d'Elle, tél. 06 58 11 77 53 ou tél. 06 78 51 40 65

@ : pomme.dapi.delle.mam@gmail.com

Facebook : Mam Pomme d'Api d'Elle.

CITOYENNETE

RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Tout d'abord, nous ne pouvons que nous féliciter de la participation des électeurs de la commune puisque le taux de participation a été de 85% au premier tour, le 23 avril dernier, et de 83% au second tour du 7 mai dernier.

Au second tour, Monsieur Emmanuel Macron a obtenu 65,55% des suffrages contre 34,45% pour Madame Marine Le Pen.

S
A
I
N
T
C
L
A
I
R
S
U
R
L
E
L
L
E

INFORMATIONS PRATIQUES

VISIO-ACCUEIL – VOS DEMARCHES EN DIRECT

L'amélioration et le maintien des services aux publics en tout point du territoire constituent une problématique majeure pour des territoires ruraux. Le numérique apporte des solutions pertinentes grâce à des usages innovants, tels que les visio-accueils. Ainsi, il est possible d'effectuer plusieurs démarches à distance, sur un même lieu, et dans les mêmes conditions qu'un entretien physique.

Depuis le 9 mai 2017, une borne visio-accueil a été installée à St Clair sur l'Elle par Manche Numérique dans les locaux de la mairie (entrée à l'arrière de la mairie).

Le projet visio-accueil répond à plusieurs objectifs :

- Promouvoir une offre de services enrichie sur son territoire
- Faire venir et sédentariser des populations
- Proposer des services de proximité pour tous ses concitoyens
- Promouvoir les usages numériques dans sa collectivité

Aujourd'hui, 4 partenaires proposent leurs services :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- la Mutualité Sociale Agricole des Côtes Normandes (MSA)
- l'Agence retraite (CARSAT)

Une démarche de consolidation de l'offre de services est conduite.

Grâce au visio-accueil, les usagers peuvent actualiser leur dossier, signaler un changement de situation, s'informer sur leurs remboursements, leurs droits, recevoir des attestations, adresser ou recevoir en temps réel des formulaires, etc.

Les avantages pour la commune de St Clair sur l'Elle :

La présence d'un visio-accueil constitue un vecteur d'attractivité sur le territoire grâce à l'amélioration de la diffusion des services publics. Ce projet propose un service à forte valeur ajoutée car il permet, en lien avec la technologie, de renforcer l'accompagnement humain dans la réalisation de démarches administratives.

Il permet également à la collectivité d'intégrer une approche d'e-administration dans sa politique locale. Bien plus qu'un simple outil, le visio-accueil constitue un service à part entière.

L'accès au visio-accueil se fait à l'arrière de la mairie.

Les horaires d'ouverture sont :

Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00

Vendredi : de 9h à 12h

Une initiative de Manche Numérique

Un projet soutenu par :

L'État via le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et la Région Normandie



CLUBS SPORTIFS – O'SET & MATCH

Chaque licencié d'un club sportif partenaire de O'Set & Match (Le Volley Loisirs de l'Elle, Le Hand Ball Club de l'Elle, Le Vélo Club de l'Elle), peut tout au long de l'année engranger des sommes en se rendant chez les commerçants de Saint Clair sur l'Elle partenaire de O'Set & Match. A ce jour, trois commerçants vous accueillent : ATEM Dépannage, 8 Rue du Pont de la Pierre - Auto Ecole CONDUIT'50, 15 Place Guillaume le Conquérant - Boucherie MARIE, 11 Place Guillaume le Conquérant.

Chaque licencié peut avoir des parrains (parents, grands-parents, amis etc..) qui disposeraient du O'code du licencié et ainsi engrangeraient un supplément d'épargne pour le licencié filleul.

Les sommes ainsi recueillies, pourront être utilisées par le licencié l'année suivante pour le financement de sa licence, son équipement ou tout autre besoin lié à son activité sportive via son club.

BORNE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Les deux bornes électriques pour recharger les véhicules électriques, situées Place Guillaume le Conquérant (Place de la Mairie) à St Clair sur l'Elle, fonctionnent depuis le début du mois de mai.

Nous rappelons que les deux emplacements de stationnement sont réservés pour les véhicules à mobilité électrique à des fins de recharge.

L'arrêt ou le stationnement de véhicules autres que les véhicules électriques ou hybrides à recharges **est interdit et considéré comme gênant** au sens de l'article R. 417-10 du Code de la route.

Toute infraction au présent arrêté sera constatée et le contrevenant sera poursuivi conformément aux lois et règlements en vigueur.

TOILETTES PUBLIQUES

Nous rappelons que des toilettes, situées à côté de la maison des services, sont à la disposition du public de 7h30 à 21h00, sept jours sur sept.

Malheureusement des utilisateurs peu précautionneux ont détérioré la gâche d'ouverture électrique. Si cela se reproduisait, la municipalité se verrait dans l'obligation de restreindre l'accessibilité des toilettes dans notre commune aux seules heures et jours d'ouvertures de la mairie.

Nous rappelons que toutes détériorations des biens de la commune occasionnent des frais dont le financement est effectué par les impôts de chacun.

CIRCULATION

Nous rappelons à nos concitoyens que le marquage au sol de couleur beige entre la boucherie et l'église n'est pas un passage protégé. Il est donc nécessaire pour traverser d'utiliser le passage piéton près de la pharmacie ou rue du moulin.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est rappelé que pour un bon fonctionnement des postes de relevage, l'article 6 du règlement intérieur communal d'assainissement collectif à usage des particuliers prévoit ce qui est formellement interdit de déverser dans les collecteurs publics d'eaux usées et pluviales.

Ainsi, nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter les lingettes dans les toilettes mais qu'elles doivent être mises à la poubelle.

En effet, celles-ci bloquent les pompes de relevage. Le coût des interventions des agents techniques et/ou de Saint-Lô Agglo est répercuté sur le montant de votre redevance. D'où l'importance de respecter le règlement en ne jetant pas vos lingettes et autres déchets dans les toilettes.

Nous vous remercions de votre compréhension.



FRELONS ASIATIQUES : ATTENTION DANGER !

Au delà du caractère prédateur d'abeilles, et plus largement impactant la pollinisation et la biodiversité, les frelons asiatiques peuvent aussi être responsables de piqûres chez l'Homme.

Les frelons asiatiques agissent en groupe et peuvent piquer à plusieurs reprises, surtout s'ils se sentent menacés et qu'ils protègent leur nid.

Ayez de bons réflexes !

Ne prenez pas de risques. Ne vous approchez pas d'un nid de frelons asiatiques.

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, n'hésitez pas à transmettre l'information à la mairie.

Ne détruisez pas les nids vous-même. Le tir au fusil dans les nids est à proscrire, car vous n'aurez aucun impact sur la colonie et vous favorisez la création de nouveaux nids.

La destruction du nid et de sa colonie doit respecter une procédure adaptée pour être efficace. L'approche du nid doit se faire avec des protections épaisses et résistantes aux piqûres de frelons asiatiques. Elle doit être réalisée par un professionnel habilité et formé ! En effet, toute destruction n'atteignant pas chaque frelon ou chaque reine, est vaine, et favorise la dissémination des nouvelles reines, multipliant les nids.



DON DU SANG

A, B, O, AB,

QUELQUE SOIT VOTRE GROUPE SANGUIN ...

PARTAGER VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.

Chaque année, 1 000 000 de malades sont soignés grâce au don de sang.



NOUVEAUTE !

Une collecte de sang est organisée près de chez vous !

**Vendredi 22 septembre 2017
de 15h à 19h à St-Clair-sur-l'Elle
à la Maison des Associations**

A savoir : un don de sang se déroule en 4 étapes et prend au total 45 minutes

(le prélèvement lui-même ne dure que 8 à 10 minutes).

Si vous venez pour un premier don, munissez-vous d'une pièce d'identité.

Il faut être âgé de 18 à 70 ans révolus.

Nous vous conseillons de bien vous **hydrater** les heures qui précèdent le don et de ne pas venir à jeun.

Pour plus de renseignements : rejoignez-nous sur notre site dondesang.efs.sante.fr

Inscrivez-vous pour cette collecte par courriel à dondesang.saintlo@efs.sante.fr ou vous pouvez également contacter l'Établissement Français du Sang – site de St-Lô au 02 33 06 33 00.

Nous comptons sur vous ...

Les 4 étapes du don de sang



FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Grâce aux sapeurs-pompiers, vous pouvez apprendre les gestes de premiers secours à travers une formation simple et courte qui permet d'avoir les bons réflexes face à un ami, un membre de votre famille, ou toute personne en danger. Une session de formation de 8 h est programmée le 1^{er} et 8 juillet 2017 de 8h à 12h à la caserne des pompiers de St Clair sur l'Elle. Merci de contacter Christelle LE MARQUIS au centre de secours de St Clair sur l'Elle au 06 09 06 05 93. Cette formation, qui entre dans le code du travail, coûte 60 € par personne avec un livret remis à la fin de la formation.



RETRAIT BANCAIRE A LA BOUCHERIE

Vous êtes clients « Crédit mutuel ». Vous avez la possibilité d'effectuer des retraits en espèces de 20 à 100 € à la boucherie « Bruno MARIE » de St Clair sur l'Elle

